

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 69 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Le balancier électoral et le fédéralisme

Les affrontements entre factions partisans qu'on nous impose depuis plusieurs mois n'ont pas grand chose de politique, si toutefois la finalité de la politique est véritablement le bien commun. Comme journal de réflexion, nous sommes navrés de voir à quel point le slogan et le procès d'intention, l'invective et la parole coupée ont envahi le débat politique. C'est trop peu dire que les animateurs radio et télé sont dépassés: ils laissent faire sciemment, quand ils ne provoquent pas. On peut craindre que le peuple télévisuel ne s'y abîme le goût. Après les empoignades télévisées où tout le monde parle en même temps, les *scoops* juteusement glauques, les fuites organisées et les procès médiatiques, il est bien difficile de ne pas juger le dialogue argumenté terriblement fade.

Certains ont voulu mondialiser le front anti-Blocher, évoquant l'«image» internationale catastrophique qu'une victoire de l'UDC donnerait de la Suisse. La presse suisse a repris des articles de journaux français, allemands, anglais et même japonais, lesquels n'avaient fait que reprendre des articles de la presse suisse, selon le système bien connu des échos médiatiques en circuit fermé. Cette idée était incroyablement nulle. Sur le plan politique, ses auteurs nuisaient bêtement à la Confédération. «Bêtement»: je veux dire sans la moindre contrepartie. Sur le plan électoral, l'hostilité populaire aux pressions morales extérieures, mobile important du succès de l'UDC, s'en voyait renforcée. On peut même se demander si cette opération ne nous a pas valu à l'étranger une discrète estime populaire, comme en son temps le refus de l'EEE.

Quand un parti a le vent en poupe, tout tourne à son avantage. S'il fait juste, sa victoire est sans partage. S'il fait faux, ses adversaires s'arrangent pour faire encore plus faux. C'est qu'ils sont piégés. Quand ils lui répondent, ils se placent sur son terrain et renforcent ses effets; quand ils se taisent, ils approu-

vent tacitement. Ils savent tout cela, mais ça n'y change rien: lors de l'émission *Infrarouge* sur les minarets, les adversaires de Freysinger savaient qu'ils s'enfermaient eux-mêmes en l'abreuvant d'insultes, mais ils ne pouvaient s'en empêcher.

«Le vent en poupe», cela signifie qu'au-delà du programme et de la campagne de l'UDC, au-delà de l'insuffisance des autres partis, c'est le terrain tout entier de l'affrontement qui penche «à droite». La population, même de gauche, est lasse de la social-démocratie étatiste, bureaucratique, internationaliste qui mène le jeu depuis trop d'années, socialistes en tête, traînant derrière eux radicaux et démo-chrétiens. Elle a perdu tout crédit dans son rôle de représentant des petits, cette gauche bourgeoise et nantie, directeurs de régies fédérales plus grassement rémunérés que les autorités politiques, secrétaires d'Etat tout-puissants, chefs de service inamovibles, syndicalistes hyperpolitisés, tyranneaux pédagogues, artistes stipendiés et autres journalistes donneurs de leçons. Quant à l'aile marxiste du parti socialiste, celle des purs et durs qui croient encore à la lutte des classes, elle ne peut que souffrir de la fabuleuse faillite politique, écologique, économique et sociale des régimes communistes. Des thèmes que la gauche a méprisés, la sécurité intérieure, la défense armée, les politiques d'asile et d'immigration, reviennent en force, rappelant qu'ils sont des éléments essentiels et permanents de la politique d'un Etat.

Le souvenir cuisant de l'insuffisance des autorités suisses dans l'affaire des «fonds en déshérence», enfin, n'est probablement pas pour rien dans ce basculement de l'horizon.

Nous vivons ce qu'on appelle «un retour de balancier». Ce phénomène manifeste que dans les affaires humaines, rien ne va jamais de plus en plus, et que tout excès appelle tôt ou tard un correctif. Le correctif aujourd'hui s'appelle Union démocratique du centre.

Mais si le correctif perd de vue la finalité de l'action politique, s'il se contente d'utiliser ou d'exacerber les passions pour accéder au pouvoir, il perd sa vertu correctrice et débouche sur l'excès inverse, qui suscitera à terme un nouveau retour du balancier à l'endroit d'où il était parti.

Pour le moment, le retour du balancier est surtout psychologique. Rien encore n'a été refait de ce qui a été défait. Pour perdre les mauvaises habitudes, pour reconstruire ou remplacer ce que la génération du soussigné a démolé dans l'école, dans le droit, dans l'armée, dans l'Eglise, dans le sentiment que les Suisses ont d'eux-mêmes, il ne suffit pas de modifier la répartition de quelques sièges.

Nous ne sous-estimons certes pas les effets bénéfiques probables des dernières élections sur les dossiers qui touchent à la souveraineté suisse (neutralité armée, défense du territoire, primauté de l'intérêt fédéral sur le droit international). Nous espérons aussi que l'agriculture redeviendra un thème central des vainqueurs. Deux éléments le font espérer. L'UDC se doit de défendre l'agriculture suisse au moins en tant qu'elle est indispensable à la préservation de notre indépendance politique: en ce sens, on peut sans se contredire être libre-échangiste en matière industrielle et relativement protectionniste – ce qui ne signifie pas dirigiste – en matière agricole. Quant aux Verts, les autres vainqueurs, si leur électoral est majoritairement citadin et peu sensible aux problèmes de la paysannerie, ils sont devenus très attentifs aux coûts annexes, en termes de pollution, des produits très bon marché qui nous viennent de l'autre bout du monde. Même plus chère à l'achat, un écart qui tend d'ailleurs à s'amenuiser, la consommation locale est plus écologique.

Nous sommes moins optimistes en ce qui concerne la souveraineté des cantons. Nous ne désespérons certes pas de convaincre les écologistes que chaque

canton, avec ses mœurs et ses frontières politiques, constitue le biotope, le milieu naturel équilibrant et protecteur de ceux qui y vivent. Mais cette conviction n'est pas encore acquise, tant s'en faut. Quant à l'UDC, *La Nation* a déjà souligné le centralisme inhérent à la tendance plébiscitaire qui a marqué ces élections, faisant de la campagne parlementaire une étape des grandes manœuvres pour les élections au Conseil fédéral. Ce n'est pas tout: l'unification du commandement pour faciliter et accélérer les manœuvres, la simplification du message pour renforcer l'effet de résonance, le quadrillage des troupes pour empêcher les dérives et les factions, toutes ces nécessités électorales appellent une centralisation du parti. Et ceci est vrai pour tous les partis. Un parti centralisé est mal à l'aise pour conduire une politique fédéraliste.

Les élections ne cessent jamais. La prochaine est toujours en point de mire. La logique partisane du «toujours plus» impose de ne jamais ralentir l'effort électoral. M. Yvan Perrin déclare à la presse que «si l'UDC romande veut progresser, il faut un conseiller fédéral romand»¹ et donne deux ou trois noms dont aucun ne déchaîne l'enthousiasme. N'invertissons pas les priorités! Ce qui nous intéresse dans le choix des conseillers fédéraux, c'est l'intérêt des cantons et de la Confédération, non, en soi, celui de l'UDC ou d'un autre parti.

L'UDC se veut le parti suisse par excellence. Qu'il se rappelle donc que la Confédération est d'abord une alliance complexe et compartimentée d'Etats souverains, non une masse idéologique multilingue! On nie la réalité confédérale, on ébranle ses fondements en ne respectant pas les souverainetés cantonales. Ce serait un comble d'affaiblir la Suisse pour renforcer le parti de la Suisse forte!

OLIVIER DELACRÉTAZ

¹ *Tribune de Genève* du 25 octobre dernier.

Aspects de la vie Vaudoise

L'œuvre gravé de Pierre Aubert

(fm) Il y a vingt ans disparaissait Pierre Aubert, graveur et peintre vaudois né en 1910. Il commence sa carrière artistique dans les années 1930 et, en près de soixante ans de carrière, lègue à la postérité quelque mille deux cents gravures qui font de cet artiste un des représentants importants de l'estampe en Suisse au XX^e siècle. Dix ans après sa mort, en 1997, une fondation à son nom voyait le jour. Pour marquer ce double anniversaire, cette fondation, en collaboration avec 5 Continents Editions à Milan, publie, en deux superbes volumes richement illustrés, l'œuvre gravé de Pierre Aubert. La direction de cette publication a été confiée à Ana Vulic, jeune histo-

rienne de l'art issue de l'Université de Lausanne, avec le concours de Nicole Minder, présidente de la Fondation Pierre Aubert, et de Raphaël Aubert, fils de l'artiste. [*Pierre Aubert: l'œuvre gravé*, 344 pages, 1351 illustrations, 2 volumes reliés pleine toile sous jaquette, disponible en librairie ou à la Fondation Pierre Aubert, Musée Jenisch, Avenue de la Gare 2, 1800 Vevey]

Les Vaudois de Samuel Chevallier

(fm) Signalons la réédition de *Ces Vaudois - Regard amical et souriant*, de Samuel Chevallier, alors animateur du célèbre *Quart d'heure vaudois* de la Radio Suisse Romande. L'auteur n'a pas toujours échappé à l'évocation de

«vaudoiseries» lourdes et un peu grasses, qui donnent une image caricaturale et faussée de l'«esprit vaudois». A propos du personnage, il n'est pas inutile de citer ce qu'écrivait Marcel Regamey dans *La Nation* du 7 octobre 1967: «Nous avons avec M. Chevallier peu d'idées communes. Nous ne sommes pas de la même religion, si on peut dire. Mais nos sentiments concordent pour l'essentiel.» [Samuel Chevallier, *Ces Vaudois*, 204 pages, Editions Cabédita]

Vins et fromages primés

(fm) Dans le domaine gastronomique, nous avons noté les deux premiers rangs au Grand Prix du vin suisse

pour le chasselas de Pierre-Luc Leyvraz à Chexbres et le gamaret des frères Julien et Christian Dutruy à Founex. Quant à Rodolphe Gosteli, du Solliat, et Vincent Tyrode, de l'Auberson, leurs fromages respectifs ont glané rien moins que l'or aux 5^e Olympiades des fromages à Oberstorf en Bavière, performance d'autant plus remarquable que près de 800 échantillons du monde entier étaient présentés lors de cette compétition. Dans le même domaine, le Gruyère d'alpage AOC de Christian Dubois, fromager, Pierre-André Golay et Gilbert Magnin, producteurs de lait associés, a été primé (19 points sur 20) au 7^e Trophée des fromages d'alpage de l'OLMA de Saint-Gall.

Démocrates dans la tempête

M. André Larané, obscur auteur d'une chronologie universelle en édition de poche¹, écrit: «Le poète Eschyle a chanté en des termes immortels cette victoire (celle des Grecs contre les Perses à Salamine en 480 avant J.-C., réd), premier témoignage de la supériorité des démocraties sur les despotes quels qu'ils soient, de Xerxès à Hitler».

Ce commentaire idéologique dans une simple chronologie surprend. Enonce-t-il une vérité ? Pour répondre à cette question, examinons trois périodes de l'histoire illustrées par des personnages célèbres : la seconde guerre mondiale remportée par les Grecs sous le commandement de Thémistocle; l'arrivée au pouvoir de Georges Clemenceau en 1917, alors que la France se trouve dans une situation fort critique; celle de Churchill en 1940, les Allemands menaçant d'envahir l'Angleterre demeurée seule au combat.

Précisons notre question: comment les démocraties se sortent-elles de situations catastrophiques où la survie de la nation est en jeu? Quel est le prix à payer? Leurs victoires sont-elles dues à la supériorité de leurs institutions?

De façon grossière, nous admettons que la démocratie athénienne du début du V^e siècle avant J.-C. a vaincu le despotisme asiatique, que la démocratie française l'a emporté sur les empires centraux, que les puissances anglo-saxonnes libérales sont venues à bout de la dictature nazie. Cela est vrai. Les régimes d'assemblées ont vaincu le pouvoir d'un seul.

Nuances

Il faut pourtant nuancer cette réponse carrée par trois remarques.

D'abord, les démocraties ne partent pas seules au combat, elles forment des alliances, parfois avec des régimes qu'elles condamnent. Athènes s'allie avec la monarchie spartiate et quelques tyrannies locales. Jusqu'en 1917, la France et l'Angleterre se battent aux côtés de la Russie tsariste. Dès 1941, les démocraties sont coude à coude avec la plus grande puissance totalitaire de tous les temps, l'URSS, qui, reniant l'idéologie internationaliste pour entreprendre la «grande guerre patriotique», contribuera à la victoire commune au prix de pertes humaines énormes.

Ensuite, il est difficile de parler «des» démocraties, comme s'il s'agissait de régimes définissables avec une clarté parfaite. La «démocratie» athénienne ne ressemble que de très loin à une démocratie moderne. L'Angleterre de 1940 est aussi une monarchie, et quelle monarchie! Comme le disent les démocrates eux-mêmes, la démocratie est un régime mouvant, «perfectible». Elle s'améliore à mesure qu'elle s'éloigne de l'ordre ancien et que l'égalité, sa raison d'être, progresse.

Enfin, dans les crises, les démocraties sont parfois infidèles à leurs principes. Les élections sont suspendues, elles recourent à des «hommes forts». Elles reviennent dans une certaine mesure au pouvoir personnel. Elles survivent grâce à des mœurs et des attitudes traditionnelles, que la volonté de faire table rase n'a pas réussi à anéantir.

Nous allons approfondir ce troisième aspect. Nous nous apercevons que le mérite de Thémistocle, Clemenceau et Churchill consiste à compenser les défauts de la démocratie: son instabilité, son incapacité à s'insérer dans la durée historique, sa propension à diviser la cité en partis, l'opportunisme de la plupart de ses dirigeants, son internationalisme viscéral, sa répugnance pour

les affaires militaires et la politique étrangère.

Patriotisme

Le bien de la patrie est le motif essentiel de l'engagement politique de nos trois héros. De l'enfance à la vieillesse, la patrie est le seul objet de leurs pensées. La gloire de l'empire, de la nation ou de la cité guide leur appréhension de la politique dans la durée; elle leur permet d'envisager la survie nationale sur une longue période. Il n'y a pas trace chez eux d'internationalisme. Thémistocle veut la puissance d'Athènes. Clemenceau croit (à tort) que la réalisation complète des principes de la Révolution, qu'il considère (à raison...) comme un «bloc», rendra la France plus forte. Churchill sert le roi et agit en vue de conserver l'empire britannique: cet aristocrate sera toute sa vie monarchiste et impérialiste; il n'a jamais imaginé que l'Angleterre pût être autre chose qu'une monarchie héréditaire; la fameuse affirmation – la démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres – est pour le moins équivoque dans sa bouche.

Contrairement à leurs contemporains, nos trois personnages s'intéressent à la guerre et à la politique étrangère, ils sont soldats dans l'âme.

Thémistocle, qui a le don de prévoir les actes hostiles, développe la flotte athénienne de sa propre initiative parce qu'il est convaincu que la prochaine guerre avec les Perses se décidera sur mer; après la victoire, il sait que Sparte deviendra l'ennemi principal et fait renforcer les longs murs d'Athènes. Tous les projets de Churchill, même les plus techniques, sont guidés par le souci de préparer l'Angleterre aux conflits dans lesquels

elle se trouverait impliquée. Clemenceau, comme maint Français ayant subi le choc de 1870, rêve en secret de récupérer l'Alsace et la Lorraine. Il s'inquiète des nouvelles ambitions allemandes. Il s'oppose à la politique coloniale de Jules Ferry parce qu'il estime que, démographiquement parlant, la France n'a pas les moyens de ses prétentions et qu'elle doit se renforcer à l'intérieur pour faire face à l'Allemagne.

Insistons sur les insuffisances des politiciens démocrates en matière de défense et de politique étrangère. En dehors des périodes de conflit (voire pendant les conflits), les tâches régaliennes de l'Etat sont négligées au profit des combines démagogiques en vue de la conservation du pouvoir. Les carences des premiers ministres anglais Baldwin et Chamberlain durant l'entre-deux-guerres sont à cet égard criants. Ils trouvent moyen de s'en vanter.

Agir dans la durée, renforcer l'unité nationale

La capacité d'envisager les événements dans la durée et de se projeter dans l'avenir pour protéger les intérêts vitaux de la patrie constitue la supériorité des trois «sauveurs». En temps de crise, ils sont les seuls à s'imposer. Malgré les réticences de la classe politique pourtant dépassée, il est impossible de ne pas appeler à la barre un Clemenceau ou un Churchill. Leurs fermes principes et leur expérience les prédisposent au commandement (Thémistocle a 45 ans à Salamine, âge respectable pour l'époque; Churchill a 66 ans en 1940; Clemenceau atteint sa 76^e année en 1917!). Toute leur vie, ils ont attendu le moment décisif, ils s'y sont préparés par l'étude et la lecture; ils ont un réseau d'informateurs; ils ont constitué une garde rapprochée de colla-

borateurs et d'amis fidèles en dehors des circuits parlementaires. Aucun des trois n'est un homme de parti; leur horreur de la discipline partisane et leur indépendance d'esprit sont légendaires. La notion de parti dans la Grèce ancienne n'est pas celle que l'on connaît de nos jours. Chef du parti populaire, Thémistocle rappelle d'exil l'aristocrate Aristide, son pire adversaire, parce que le salut de la cité l'exige. Clemenceau n'a jamais adhéré au parti radical qu'il est censé incarner! Rousseauiste, il estime que les partis nuisent à la «vraie» démocratie d'assemblée. Suivant sa propre voie, Churchill abandonne les conservateurs pour les libéraux puis revient aux conservateurs, infidélités que l'établissement ne lui pardonnera jamais.

Dès qu'ils arrivent au pouvoir, tous les trois refont l'unité nationale. Ils écartent les opportunistes et les traîtres.

Comme on l'a vu, Thémistocle réunit derrière lui aristocrates et démocrates. Il cède le commandement suprême au Spartiate Eurybiade (mais décide de tout quand même...). A Marathon déjà, Thémistocle et Aristide s'étaient rangés derrière Miltiade, alors que la règle démocratique voulait que chacun des dix stratèges élus dirige la campagne à son tour durant un jour!

Churchill intègre tous les chefs de parti, y compris travailliste, au cabinet de guerre.

Durant les conflits, les élections sont suspendues, mais les intrigues parlementaires ne cessent pas. Sous la présidence de Raymond Poincaré, de 1913 à 1917, dix gouvernements se succèdent avec six présidents du Conseil différents. En dernier recours, Poincaré est obligé d'appeler Clemenceau qu'il déteste. Ce dernier nomme des ministres faciles à manier et dirige véritablement avec les Mandel, Wormser, Pichon, Mordacq qui constituent avec quelques autres le gouvernement réel. La confiance et l'autorité s'établissent hors du sérail, où rivalité et défiance perdurent.

Caractères

Dans la réussite des hommes providentiels, il faut faire la part de l'ambition et des qualités personnelles.

Thémistocle, comme tout Grec de la grande époque, se verrait bien tyran. Il est une incarnation d'Ulysse, plein de ruses et d'éloquence. Churchill et Clemenceau sont aussi avides de gloire. Cependant chez tous les trois, le patriotisme bride l'ambition. La joie de commander, bien réelle, coïncide avec le souci de l'intérêt national. En 1917, Clemenceau, la peur au ventre, accepte le pouvoir quand il est certain d'avoir toutes les cartes en main pour réussir ce qu'il a à faire: la guerre, rien que la guerre.

Ce sont des hommes à l'énergie illimitée. Leur confiance en eux-mêmes, ils la puisent dans l'histoire familiale. Une origine obscure pousse Thémistocle à se dépasser. Churchill descend d'une vieille famille de la noblesse qui a donné des héros au pays (le duc de Marlborough). Clemenceau est issu d'une lignée vendéenne bourgeoise et républicaine, mais régnant sur quantité de fermiers. Clemenceau et Churchill pratiquent depuis toujours l'équitation et l'escrime, sports aristocratiques.

Tous trois sont optimistes dans l'action et s'entourent d'optimistes. Bien qu'il soutienne Pétain, Clemenceau n'aime pas ses appréciations trop sombres de la situation et lui préfère Foch. Tous trois cachent leurs doutes. Ils ne s'ouvrent là-dessus qu'à leurs proches, ce qui ne les empêche pas de parler vrai à leurs subordonnés et au peuple, auxquels

ils demandent des sacrifices. Ils sont les premiers orateurs de leur temps. Leur humour, dont ils dispensent les traits même dans les pires moments, et leur sens de la répartie ont passé à la postérité. Grands communicateurs avant l'heure, ils se mettent en scène dans des attitudes ou des tenues excentriques (Churchill!). Leur courage physique est indiscuté (Clemenceau fut un duelliste réputé). Ils font face au danger en première ligne, impressionnent leurs subordonnés par leur calme. La chance les accompagne. Sachant décider rapidement, ils donnent leur pleine mesure quand la menace est à son point culminant. Ils sont moins habiles dans les périodes tranquilles. Churchill déprime s'il n'a aucun défi à relever.

Après leurs triomphes, on les rejette. Les luttes partisans reprennent le dessus. Comme ils se font fait beaucoup d'ennemis, ils en payent le prix. Thémistocle est ostracisé, Churchill perd immédiatement le pouvoir, Clemenceau n'accède pas à la Présidence de la République. La faveur populaire n'empêche pas leur chute. Ce sont des capitaines de gros temps.

Les vertus du passé

Thémistocle, Clemenceau et Churchill sont au pouvoir lorsque leur pays atteint son acmé militaire et politique. Ils réussissent à concentrer dans un effort gigantesque toute l'énergie civique dont leurs concitoyens sont pourvus, jusqu'à l'épuisement. Ensuite, c'est le déclin. Après les victoires sur les Perses, malgré un V^e siècle admirable à tout autre point de vue, la Grèce sera déchirée par les guerres intestines. Le conflit entre Sparte et Athènes coûtera à la Grèce l'hégémonie sur le monde antique. Le 11 novembre 1918, la France, victorieuse mais saignée à blanc, perd son rang de grande puissance. En 1945, la Grande-Bretagne se défait de son empire puis subit une poussée de décadence partiellement enrayée par M^{me} Thatcher.

Nos trois héros «providentiels» ont été en fait les derniers fruits de belles civilisations. Dans l'effort pour préserver leur patrie de l'asservissement, ils ont tiré profit des réserves morales accumulées au cours des siècles, d'un ordre social et surtout familial que les «progrès» de l'égalité n'avaient pas encore totalement défaits. La fidélité, l'honneur, le sens du sacrifice pour la patrie, la capacité de subir des privations, l'obéissance, vertus immémoriales, fort éloignées de l'émancipation libérale, ont constitué le fondement de leur succès.

Les régimes démocratiques, où «la sécurité de la jouissance privée» est, selon Benjamin Constant, le but de la politique, ne supportent les dangers qu'en se reniant.

Dans les périodes de paix et d'inaction, Clemenceau partage l'idéalisme révolutionnaire. La nécessité de faire face au danger exacerbe son patriotisme et le rend réaliste. La démocratie cesse d'être à ses yeux un bien absolu. A 85 ans, il écrit: «La vérité est que, sous des noms divers, nous n'avons jamais été gouvernés que par des oligarchies d'intérêts décorés d'idéologie.» Jean-Baptiste Duroselle², son biographe, précise: «Et son pessimisme atteint des profondeurs lorsqu'il affirme ses désillusions sur le suffrage universel et l'opinion publique.»

Pessimisme ou lucidité?

JACQUES PERRIN

¹ André Larané : Chronologie universelle, Librairie 2007, p.17.

² Jean-Baptiste Duroselle : Clemenceau, Fayard 1988, p.937.

Le scoutisme entre tradition et modernité

Deux exposés ont été tenus à l'occasion du centenaire du scoutisme lors du dernier camp de Valeyres. Dans le premier, après avoir brièvement décrit l'histoire du scoutisme, le soussigné s'est concentré sur la manière actuelle de concevoir le scoutisme. C'est notamment au travers de l'exemple de la Brigade de Sauvabelin, présente en terres vaudoises depuis 1912, que cette évolution a pu être illustrée. Dans le second exposé, Cédric Ballenegger a décrit l'état bien moins réjouissant du MSDS (Mouvement scout de Suisse), association faïtière regroupant l'ensemble des scouts suisses. Au travers de ces deux conférences, les auditeurs ont pu constater le fossé qui existe entre le scoutisme tel qu'il est pratiqué sur le terrain, dans nos régions, et dans le cadre de l'association faïtière qui n'a de cesse de vouloir harmoniser et contrôler le scoutisme suisse.

Alors que les effectifs suisses chutent depuis plus de quinze ans (-23,6% entre 1993 et 2004), ces dernières années, le MSDS a édicté toute une série de mesures censées redonner de l'énergie au mouvement. Malheureusement, elles n'ont concrètement fait que péjorer le fonctionnement des groupes sur le terrain et alourdir

le travail administratif. Le dernier exemple en date, le plus frappant de ces dernières années, est celui du *fichier et journal des membres*¹.

Voilà quelques mois, les responsables de groupes ont reçu une circulaire émanant du MSDS leur demandant de faire parvenir toutes les données dont ils disposaient sur leurs membres, ceci afin de faire parvenir un journal à l'ensemble des scouts suisses. Certains groupes représentant un quart des effectifs suisses, à l'instar de la Brigade de Sauvabelin, se sont opposés à cette politique. Cette opposition se justifie d'abord pour des motifs purement financiers: le projet est budgété à près de 200 000 francs rien que pour l'élaboration du fichier. Or, il ne sert à rien d'augmenter les dépenses d'un mouvement qui est dans l'incapacité de gérer correctement un budget: depuis plusieurs années, le MSDS est déficitaire malgré la hausse constante des cotisations. Sur le plan des principes, ensuite, la Brigade de Sauvabelin refuse d'offrir ses membres âgés de huit à quinze ans en pâture aux publicistes censés financer la publication de ce nouveau journal. Les responsables du groupe lausannois s'appliquent tout au long de l'année à créer un cadre où chacun

peut vivre le scoutisme, laissant de côté tout clivage ethnique, religieux, social et politique mais aussi préservant autant que faire se peut ses membres du consumérisme ambiant. Enfin, sur un plan purement dogmatique, les articles à paraître dans ce journal viseront à coup sûr une uniformisation idéologique du scoutisme suisse. Au revoir l'indépendance des groupes si durement gagnée!

Aujourd'hui, avec plus de 500 membres, la Brigade de Sauvabelin est le plus grand groupe scout vaudois et le troisième au niveau suisse. Ayant toujours fait partie d'un courant minoritaire dans le Canton de Vaud, elle a su évoluer sans perdre ses racines. Contrairement à ceux du MSDS, ses effectifs sont en constante croissance. La raison de ce succès tient à la forte motivation de ses chefs s'engageant à titre bénévole pour leurs activités. De plus, elle n'a pas cédé à la mouvance pseudo-révolutionnaire qui a imbibé le mouvement depuis les années septante. Profondément attachée à ses racines et à sa structure, elle ne perd pas de vue la principale mission voulue par Baden-Powell: *éduquer; je ne dis pas instruire, mais éduquer, c'est-à-dire pousser le garçon à apprendre lui-même, parce qu'il le*

*désire, tout ce qui tend à lui donner du caractère*².

Même si la fraternité mondiale entre scouts est une assurance de sa réussite, le scoutisme a été conçu dès ses débuts pour fonctionner en communauté restreinte, comme quelque chose devant vivre au niveau local et non comme une administration centralisée destinée à uniformiser la jeunesse. Or, dans cette affaire, le scoutisme suisse se trouve face à une tentative d'uniformisation de la pédagogie, moyen pour l'association faïtière de passer au-dessus des chefs locaux pour imposer sa vision de la pédagogie à tous ses membres, ce qui serait un pas clair contre les buts même du scoutisme. Celui-ci doit rester, en Suisse plus qu'ailleurs encore, pour des raisons de langues, de culture et de mentalité, quelque chose d'essentiellement régional. Il serait triste que, par les visées idéologiques de quelques dirigeants, nous soyons amenés à parler au passé de la centenaire et néanmoins fabuleuse aventure qu'est le scoutisme.

JEREMY-DAVID BENJAMIN

¹ <http://no-scouting-limits.ch/>

² Lord Sir Robert Baden-Powell, *Scouting for Boys*, éd. Delachaux et Niestlé, 1957, p. 34.

Revue de presse

Faux espoir

24 heures du 30 octobre titre: «Les classes vaudoises ne sont pas empoisonnées»

- EVM? - Non, H₂CO ou formaldéhyde, substance potentiellement dangereuse... qui se trouve dans de nombreux produits quotidiens: colle, vernis à ongle, meubles ou gaz d'échappement... Nous suivons de près tout ce qui concerne le formaldéhyde. Et nous n'avons pas connaissance de taux trop élevés dans les écoles et les bureaux explique... l'Institut universitaire de santé au travail. Les écoles vaudoises ne sont donc pas empoisonnées [...]

Soit, mais l'Ecole vaudoise reste encore et toujours polluée par le socio-constructivisme.

Ph. R.

Les meilleurs agents électoraux de M. Blocher

Même à leur insu, ils ont été très efficaces. C'est ce que met en évidence M. Alain Charpiloz («Les tendances et les accidents», *Le Jura Libre* du 25 octobre):

[...] Une partie de son succès provient du fait que Christoph Blocher rend complètement hystériques les médias, gauche caviar pour la plupart, surtout en Suisse romande. De la TSR à L'Illustré, de la RSR à L'Hebdo, M. Blocher est aboyé trois cent soixante-cinq jours par an, avec une sorte de frénésie, comme s'il était le fils d'Hitler et de Oin-Oin. Or, c'est une révélation que nous réservons à nos fidèles abonnés, on peut le trouver antipathique, staufigre en diable ou tout ce qu'on voudra, mais il n'est pas le fils naturel d'Hitler et de Oin-Oin. Ni même celui de Marie-Thérèse Porchet. Résultat: le

peuple pense qu'il est calomnié et vote plus aisément pour son parti. Le sectarisme forcé de la presse contre cet homme s'est transformé en boomerang dont il tire profit. [...]

Nous connaissons des personnes qui, excédées par l'anti-blochérisme effréné que la plupart des médias nous ont fait subir pendant des mois (pour ne pas dire des années), ont déposé pour la première fois de leur vie une liste UDC compacte. Les éditeurs de journaux et directeurs de chaînes radio-TV auraient quand même quelques questions à se poser après l'innommable campagne médiatique que nous avons vécue.

E. J.

† Yolande Chessex

Nous avons appris avec tristesse la mort de M^{me} Yolande Chessex. Durant des années, elle s'est occupée de la cuisine de notre camp d'été de Valeyres. Amenée par une amie commune pour nous dépanner, elle s'était liée à notre mouvement. Ces deux semaines d'été représentaient beaucoup pour elle. Elle y avait trouvé, de la part de tous les participants, une reconnaissance et un respect amical, que nous lui manifestons ici une dernière fois.

Elle a dû renoncer à venir cette année, trop mal pour travailler, et trop discrète pour s'étendre sur l'affection qui la rongait et a fini par l'emporter, il y a quelques jours. Nous disons toute notre sympathie à sa famille, et en particulier à Roxane, sa petite-fille, qui lui fut une aide et une compagnie précieuses durant ces séjours.

D.

Réponse à un néoretraité de l'enseignement

M. Yves Delay, enseignant émérite, s'est récemment fait le contempteur de la supposée «paléopédagogie» de l'initiative Ecole 2010 dans un article publié dans *24 heures* (29 octobre). Nul ne lui conteste le droit de s'opposer à cette initiative; on souhaiterait simplement qu'il le fasse avec d'autres arguments que ceux, passablement éculés et dûment sigillés DFJ, tirés du chapeau de magicien des pédagogistes qui nous bassinent depuis plus de trente ans avec des idées nuisibles et des réformes calamiteuses.

Nous en avons assez de cette stratégie qui consiste à présenter l'école de naguère sous des aspects caricaturaux afin de justifier les expériences les plus hasardeuses. Ah! les horreurs de «l'école de papa» et sa cohorte de roille-gosses! Et «les gifles et autres joyusetés en cas d'indiscipline, [la] morale «chrétienne» (remarquez les pincettes) orientée sur le respect dû aux adultes»! Foin du respect aux adultes!

L'élève au centre! Les cahiers au feu et les notes au milieu!

Remarquez que les défenseurs des idées neuves savent toujours pencher la tête et prendre opportunément des poses patelines. Le maître «glisse à l'oreille de l'élève en posant la main sur son épaule: «Je pense que tu dois être déçu de ton résultat, voyons ensemble ce que nous pouvons faire pour l'améliorer.» Sincèrement, vous croyez que M. Delay se servait de cette prose paternelle pour s'adresser à ses élèves? Qu'avons-nous à faire de cette pédagogie gnanngnan, de cette morale niaisement condescendante?

Au reste, les vieilleries ne sont pas où on croit: elles se logent par exemple dans les actuelles brochures de grammaire dont les exercices sont fondés sur des articles de journaux publiés dix ans avant la naissance des élèves. Encore un siècle et ce seront des classiques.

J.-B. ROCHAT

Félicitations à Bertil Galland

Même si la nouvelle date de quelques semaines, il vaut la peine de revenir sur la récompense qu'a reçue Bertil Galland, grand prix culturel de l'Etat de Vaud. D'abord secrétaire syndical, c'est grâce à ses articles que Bertil Galland s'est fait remarquer des responsables de la presse et a travaillé longtemps pour *24 heures*, puis pour d'autres journaux jusqu'à sa retraite. Si le journalisme, tant local qu'international, aussi bien culturel que politique, a occupé une bonne partie de son temps professionnel, son activité sans relâche lui a aussi permis d'être éditeur: il a, dès 1960 et durant une douzaine d'années, dirigé nos Cahiers de la Renaissance vaudoise, faisant de cette collection une vraie maison d'édition littéraire, qu'il a poursuivie sous son nom, donnant à nos écrivains l'attention, la chaleur, l'amitié dont ils avaient besoin pour créer et découvrant bien des nouvelles plumes prometteuses. Mais sa réalisation majeure, qui fut au centre de la *laudatio* reçue à l'Université de Zurich pour

son doctorat honoris causa, reste l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* en douze volumes (1970-1987), tableau de toutes les connaissances sur le Canton, qui fit des émules dans d'autres cantons suisses. Mentionnons aussi les Editions 24 heures, qu'il dirigea avec talent et qui enrichirent notre patrimoine de beaux livres qui n'ont que rarement leur équivalent aujourd'hui.

A sa retraite, loin de se reposer sur ses lauriers, il collabore encore à divers journaux, fonde la collection «Le Savoir suisse» en 2002, éditant aux Presses polytechniques et universitaires romandes une série d'études grand public rédigées par des spécialistes de tous les horizons. Il publie un grand roman, *Luisella*, chez Zoé, et des séries de portraits sous les titres de *Princes des marges* et *Fortes têtes*.

Félicitations à Bertil Galland pour ce prix qui couronne sa carrière!

Y. G.

Ecole 2010 – Sauver l'Ecole
SIGNEZ ET FAITES
SIGNER L'INITIATIVE!

Droit international et politique interne

Depuis toujours, les communautés humaines se sont alliées. Par des pactes, des traités ou autres conventions, les peuples et les nations décidaient de se battre les uns aux côtés des autres, d'assurer une route maritime ou un col alpin à leurs marchands...

La Confédération suisse reste probablement l'un des meilleurs exemples de ces alliances qui permirent de laisser une grande autonomie aux régions fédérées tout en leur assurant principalement une défense commune contre l'extérieur. Un extérieur que la tempête des siècles n'épargna pas, donnant raison aux confédérés. Il s'agissait simplement de s'unir pour conserver ses intérêts propres. La communauté de base – au sein de notre Confédération, les cantons – se faisait valoir en défendant ses voisins, chacune conservait ainsi ses particularités et bien évidemment, ses compétences.

La diplomatie, car c'est bien d'elle qu'il s'agit lorsque l'on parle de relations internationales, a ainsi développé un droit propre à ces relations entre Etats. C'est la raison pour laquelle on parle aujourd'hui couramment de droit international public.

On comprend que ce droit international a principalement pour fonction de régler les rapports internationaux de manière horizontale: chaque Etat n'accepte en principe de contracter avec un autre que si ses intérêts le lui permettent ou conseillent. Nous sommes cependant bien forcés d'émettre une réserve en ce qui concerne les évidents rapports de force qui se nouent parfois violemment entre les Etats. Les communautés étant différentes, ceux-ci sont inévitables. S'ils sont parfois déplorables – surtout lorsqu'ils contraignent un Etat à des concessions pouvant lui être fatales – ils sont bien réels.

La Grande Guerre a apporté au monde une nouveauté: la fameuse SDN – ancêtre de l'ONU – dont le plus grand échec, soit dit en passant, se solda par cinquante millions de morts. D'un point de vue juridique, la nouveauté consistait alors en une organisation politique supranationale pourvue de compétences législatives et décisionnelles. Ces dernières étaient encore faibles à l'époque, mais le concept était né. Il devenait donc possible, en théorie, de forcer un Etat à se plier à une ligne directrice posée non pas – les démocrates devraient en être froissés – par les représentants du peuple souverain du pays contraint, mais par les représentants des peuples voisins contraignants! Seul et unique avantage mais que l'on peut craindre être de simple façade: la guerre est évitée. Souvenons-nous seulement de mars 2003 et de la façon dont Georges Bush se comportait face à un gesticulant Conseil de sécurité de l'ONU.

Il y a donc deux types d'institutions qui se côtoient dans le monde champagnisé des diplomates: les accords internationaux et les organisations interna-

tionales, issues elles-mêmes d'accords. On assiste encore à l'heure actuelle à l'émergence des organisations non gouvernementales (ONG); celles-ci n'étant pas une émanation de la souveraineté des Etats, mais issues d'initiatives privées, nous ne nous intéresserons pas directement à leur cas.

En droit international, la souveraineté des Etats reste la règle de base, et c'est le plus librement possible qu'un Etat choisit d'adhérer à une organisation internationale liant les Etats, en dehors de quelque adhésion que ce soit à une organisation supranationale. La seconde est implicitement liée à certaines organisations, à leur structure, à leur acte fondateur.

Deux réserves de taille méritent toutefois d'être émises. C'est donc ici des conséquences et des problèmes pouvant être posés à la souveraineté des Etats par ces limites légales que nous allons traiter. La première concerne le droit international liant les Etats, en dehors de quelque adhésion que ce soit à une organisation supranationale. La seconde est implicitement liée à certaines organisations, à leur structure, à leur acte fondateur.

L'article 53 de la *Convention de Vienne sur le droit des traités* de 1969, entrée en vigueur pour la Suisse le 6 juin 1990, dispose: «*Est nul tout traité qui, au moment de sa conclusion, est en conflit avec une norme impérative du droit international. [...] une norme impérative du droit international est une norme acceptée et reconnue par la communauté internationale dans son ensemble en tant que norme à laquelle aucune dérogation n'est permise et qui ne peut être modifiée que par une nouvelle norme de droit international général ayant le même caractère.*»

C'est ici une définition de ce qui est appelé couramment le *jus cogens*, «droit contraignant». On l'aura compris, ce droit ne saurait souffrir une dérogation. Il est intangible. Est-il pour autant une tour de granit dans la jungle des accords internationaux? Pas tout à fait lorsque l'on sait que certains professeurs de droit se voient forcés de le qualifier de «vague». On lui attribue effectivement le rang de coutume internationale liant tous les Etats, que l'on ne fait que nommer en expliquant son caractère hautement contraignant, sans toutefois la codifier précisément.

Le but du présent article n'est pas de remettre en question le contenu matériel du *jus cogens* dont la plus grande partie est justifiée moralement, mais plutôt de se pencher sur les problèmes qu'il peut poser en droit et politique internes.

Notre Constitution fédérale prévoit en son article 139 que toute initiative populaire contraire aux «*règles impératives du droit international*» doit être déclarée totalement ou partiellement nulle par l'Assemblée fédérale. C'est là une question de principe: nous voulons bien admettre que l'esclavage, la torture, la piraterie, le génocide et quelques autres horreurs doivent être interdites. Mais la question est de savoir qui les interdit. Vouloir imposer ces règles impératives par le haut, en imitation des règles de droit international public général, n'est pas acceptable. C'est rejeter les communautés politiques réelles, leurs habitudes propres, leurs coutumes. Bien sûr, les Vaudois n'ont pas pour habitude de faire de la piraterie (n'en déplaise à quelques joyeux drilles d'Ouchy), mais c'est à eux de décider de l'interdire. C'est ainsi qu'une seule initiative a dû être interdite. Elle émanait des Démocrates Suisses et prévoyait le renvoi immédiat des étrangers entrés illégalement en Suisse. L'initiative risquait d'envoyer à la mort, si leur vie était menacée dans leur pays d'origine, certains réfugiés entrés illéga-

lement en Suisse, violant ainsi le droit à la vie, largement considéré comme étant du *jus cogens*¹.

Certains traités internationaux, créant ou ne créant pas d'organisation particulière, sont non dénonçables ou leur dénonciation est politiquement inconcevable. La *Charte de San Francisco* qui donne naissance à l'ONU est de ces traités non dénonçables, c'est-à-dire dont on ne peut se retirer sous aucun prétexte. Ce n'est pas tout à fait le cas en ce qui concerne la *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales*, la célèbre CEDH et sa cour de justice qui la suit comme une ombre menaçant d'annulation les arrêts du Tribunal fédéral. Contrairement à la *Charte de San Francisco*, cette convention est dénonçable. Il faut toutefois bien imaginer la bombe diplomatique que serait une dénonciation de ce texte légal...

Nous évoquons plus haut l'interdiction des initiatives populaires contraires au *jus cogens*. Ces traités, non dénonçables ou difficilement dénonçables, posent un problème encore plus pointu à nos autorités. La situation s'est déjà produite à plusieurs reprises: telle initiative ne peut être déclarée contraire aux règles impératives – ce fut le cas pour l'actuel article 23a de la Constitution fédérale pour l'internement à vie des délinquants sexuels dangereux – mais se révèle entrer en conflit avec un traité international, la CEDH par exemple. L'initiative est acceptée, que faire? Tout d'abord, le Conseil fédéral tentera de trouver une «interprétation conforme» de la norme interne litigieuse. Si ceci n'est pas possible, il devra voir si le traité est dénonçable. Si ceci n'est juridiquement pas faisable ou politiquement inimaginable, la nouvelle disposition constitutionnelle devra bien entrer en vigueur, mais à chaque application, l'avocat de l'une des parties pourra «monter à Strasbourg» et la Suisse risquera alors très fortement de perdre le procès. La disposition serait donc inutile car inapplicable.

Politiquement, le problème est de taille. Comment éviter les désagréments d'une condamnation? Certainement pas en pourfendant le droit international public de façon purement déclamatoire et électoraliste comme le firent dernière-

ment certains politiciens. Cela n'amène à rien. Lorsque l'on sait qu'une initiative risque très fortement de rentrer en conflit avec un accord international non dénonçable, il faut en avertir le peuple, lui dire les conséquences néfastes qu'approuver une telle disposition aura sur le plan diplomatique et international.

Le nœud du problème apparaît violemment lorsqu'il s'agit d'apporter une conclusion à ces constatations. Il est possible de tenir une position plus légaliste que politique incitant à la résignation face à ces textes inamovibles. Ce serait donc le droit qui ferait la politique, ce qui n'est pas acceptable. L'autre extrême serait de rire publiquement des «baillis étrangers», de tourner en dérision le droit international pour afficher son mécontentement et sa farouche opposition à des dispositions restreignant la souveraineté. Si de telles paroles peuvent être justifiables, elles ne mènent nulle part lorsqu'elles n'ont qu'un but électoraliste et démagogique. Il faut, pour esquisser une solution, faire de nouvelles constatations. Il suffit ainsi de suivre l'actualité pour comprendre que ce droit international est à géométrie variable, que son observation est stérile sans la prise en compte des rapports de force qui jouent entre les Etats. A ce titre, les U.S.A. sont l'un des exemples les plus démonstratifs. Bien qu'ils soient du Conseil de sécurité de l'ONU, qu'ils en soient le membre le plus puissant et qu'ils aient ainsi une voix prépondérante dans l'application des textes fondamentaux du droit international, lorsque leurs intérêts sont en jeu, ils n'hésitent pas à outrepasser leur rôle de «policier» pour devenir les «voleurs». Guantanamo restera probablement l'un des exemples topiques de l'inapplicabilité du droit international à l'un de ses plus puissants acteurs et créateurs.

Ainsi, c'est lorsque la souveraineté d'un Etat devient fonction de sa puissance internationale que les petits Etats voient la leur s'effriter...

FÉLICIEN MONNIER

¹ Message du Conseil fédéral concernant les initiatives populaires «pour une politique d'asile raisonnable» et «contre l'immigration clandestine» in FF (Feuille fédérale) 1994, p. 1471.

Le Coin du Ronchon

Petits hommes verts, femmes rouges, lumières noires

Les feux destinés à régler la circulation des piétons constituent une inépuisable source d'inspiration pour l'âme humaine. Les gens éternellement pressés y découvrent une occasion de s'arrêter, de contempler et de méditer. Ceux qui chantent l'amour des lois y voient un motif de les transgresser («Mais y a personne...»). Les passionnés d'informatique notent ce qu'il conviendrait d'améliorer dans la programmation de ces installations. Quant aux féministes, il paraît qu'elles y ont récemment trouvé un thème de revendication: pour quoi les silhouettes qui y sont représentées sont-elles exclusivement masculines?

On pourrait arguer que le personnage standard ressemble à une femme moderne, avec pantalons et cheveux courts. Mais ces dames – qui hurleraient si on les obligeait à porter des robes – préféreront sans doute renier toutes les conquêtes du

progressisme et réclamer une représentation *traditionnelle* de la femme qui attend avant de traverser la route.

Le bonhomme rouge bien connu sera donc remplacé par une dame. Les mauvaises langues seront tentées d'ajouter: «...contrairement à ce qui passe au parti communiste vaudois.» Mais faut-il vraiment parler de cela? Pensons plutôt à l'avenir: une fois que l'on aura rétabli l'égalité entre les sexes dans les feux pour les piétons, il faudra ensuite songer à lutter contre les discriminations de couleur! N'est-il pas choquant que l'on accorde le droit de passer aux individus verts et pas aux rouges? Réaffirmons que nous sommes tous égaux! Donnons les mêmes droits et les mêmes significations aux trois petites silhouettes rouge, jaune et verte. Ou alors exigeons qu'elles soient de la même couleur! Si possible noire.

LE RONCHON

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne